



DG Éducation et culture

Programme «Culture»



European Heritage Days  
Journées européennes  
du patrimoine



COUNCIL OF EUROPE  
CONSEIL DE L'EUROPE

DGIV/PAT/JEP(2010)12  
18 octobre 2010

**JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE**  
une action conjointe du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne  
et en coopération avec le Ministère de la Culture et du Tourisme turque

### TROISIEME FORUM EUROPEEN DU PATRIMOINE

**Patrimoine culturel, Participation, Prospérité**  
*Contribuer à la cohésion et à la prospérité à travers l'usage durable des  
ressources patrimoniales*

**Istanbul, (Turquie), 1er - 2 octobre 2010**

## **RAPPORT**



**Ministère de la Culture  
et du Tourisme, Turquie**



Le 3<sup>e</sup> Forum européen du patrimoine s'est tenu à Istanbul, en Turquie, l'une des trois capitales européennes de la culture en 2010. Cette manifestation, qui s'inscrit dans le programme conjoint du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne, était organisée en partenariat avec le ministère turc de la Culture et du Tourisme et l'Agence Istanbul 2010.

La Commission européenne a apporté son soutien aux manifestations relatives au patrimoine, dont le Forum fait partie, depuis 1999. Le thème retenu pour le 3<sup>e</sup> Forum se voulait complémentaire de celui de la Commission européenne pour 2010, « Lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale ». Souhaitant donner un accent positif à cette question complexe et délicate, le comité organisateur a choisi l'intitulé « Patrimoine culturel, Participation, Prospérité ».

Après quelques mots de Daniel Therond (Conseil de l'Europe) et Sheamus Cassidy (Commission européenne) sur l'historique des Forums européens du patrimoine, les présentations du Forum se sont articulées autour de deux thèmes :

- « L'engagement envers le patrimoine, facteur de participation et d'inclusion sociale »

et

- « Le patrimoine – ressource de développement durable et de régénération locale ».

#### 1. Session du matin :

La session du matin était consacrée à la question suivante : « **Comment faire de l'engagement envers le patrimoine un facteur de participation et d'inclusion sociale/culturelle** ».

Présidée par Defne Gursoy, cette session débute par deux interventions : la première de Piet Jaspaert, membre du conseil d'Europa Nostra, la seconde du Professeur Nur Akin, Professeur d'architecture et Présidente du Comité national turc de l'ICOMOS.

Après une brève description du rôle d'Europa Nostra, Piet Jaspaert revient sur la « Convention-cadre de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société » et le « Manifeste européen pour la multiple appartenance culturelle », deux textes de référence du Conseil de l'Europe pour le 3<sup>e</sup> Forum. Il explique le lien entre les « communautés patrimoniales » et la notion de « patrimoine commun ». Il s'attache ensuite aux obstacles pouvant survenir dans la réalisation des objectifs définis par la Convention de Faro, au rôle de la société civile en tant que vecteur d'une société démocratique et pacifique, le patrimoine culturel faisant le lien entre cultures et traditions. Pour illustrer la menace que les populations, les gouvernements, les autorités et même la nature peuvent faire peser sur le patrimoine, il prend l'exemple de la ville italienne L'Aquila, dévastée par un tremblement de terre en 2009 et insiste sur le combat livré par ses habitants pour préserver leur patrimoine commun. Il cite également l'exemple du site archéologique d'Allioni, que la construction d'un barrage menace d'inondation.

Le Professeur Nur Akin prend ensuite la parole pour le deuxième exposé introductif. Mme Akin concentre sa présentation sur les difficultés auxquelles sont en proie les projets de rénovation des sites historiques d'Istanbul. Neslisah et Hatice Sultan (plus connus sous le nom de Sulukule), Fener-Balat et Tarlabasi sont les trois sites actuellement concernés par des avant-projets de rénovation. Elle revient sur les difficultés qui se posent dans la quasi-totalité des « zones de rénovation » dans la péninsule historique d'Istanbul, qui font toutes l'objet de « projets de régénération urbaine », à savoir Süleymaniye, Kapalıçarşı, Yedikule, Yenikapı. Elle attire l'attention sur les risques de détérioration que les projets de rénovation supposent pour le tissu historique et appelle à une plus grande participation de la société civile turque dans le processus décisionnel.

S'ensuivent sept études de cas qui donnent matière à réflexion pour les discussions en tables rondes. La présentation de Philippe Dujardin et Joseph Bérenguer est consacrée à la banlieue industrielle à l'est de Lyon et rappelle l'importance de la participation des citoyens. Les orateurs reviennent sur le premier mouvement de mobilisation des habitants de l'est lyonnais, entre 1999 et 2007, en faveur des transports en commun et de la valorisation de leur quartier, connu sous le nom de « Carré de Soie ». Par la suite, entre 2007 et 2009, la collaboration massive de diverses associations a permis la sauvegarde de l'usine TASE (Textiles Artificiels du Sud-Est). Ce bel exemple de réussite est ensuite suivi par deux cas abordant la question du patrimoine culturel et des situations d'après-conflit. Selon Carsten Paludan-Muller, Directeur de l'Institut norvégien pour la recherche culturelle, il est important d'avoir conscience que la signification des biens et objets patrimoniaux n'est pas la même pour tous. Cela suppose un gros effort de mémoire et un travail sur la perception de « l'autre » le plus proche. Trois exemples viennent illustrer son propos : Nicosie, à Chypre, séparée du nord de l'île après l'invasion turque ; Guernica, en Espagne et plus récemment, un projet turco-arménien sur la réhabilitation d'une fontaine arménienne à Habab, en Turquie. Karl-Siegbert Rehberg, Professeur de sociologie à l'Université technique de Dresde en Allemagne, présente le cas de la *Frauenkirche*, symbole du centre baroque de la ville, détruite à la fin de la seconde guerre mondiale. Il revient sur sa réhabilitation ou plutôt sa reconstruction en 2005 et explique comment la reconstruction des identités après un conflit peut modifier la symbolique des biens culturels et met en garde contre les dangers que cela suppose, comme l'appropriation de ces symboles forts par des groupes extrémistes.

Le Forum se poursuit avec la présentation de deux projets liés au patrimoine culturel qui s'adressent plus particulièrement aux jeunes générations. Il s'agit tout d'abord du projet FatzaDa à Brasov et Bucarest en Roumanie, présenté par Dan Oprea, puis de celui du site Internet « 1001 histoires » sur le patrimoine culturel tel que le voient les gens ordinaires, présenté par Mette Bom du Danemark. Pour la députée européenne Cristina Gutierrez-Cortines, la restauration du théâtre romain antique est un exemple qui illustre la manière dont un projet lié au patrimoine culturel peut réussir à induire un changement. Elle souligne que la protection du patrimoine historique et culturel suppose que nous changions notre vision des valeurs culturelles et rappelle que des initiatives et une volonté politique s'imposent pour soutenir la conservation, l'enseignement et la formation professionnels ainsi que le développement de nouvelles techniques de réhabilitation, de communication et de sensibilisation. Korhan Gumus, de l'Agence Istanbul 2010, présente la dernière étude de cas, laquelle permet de mieux comprendre les problèmes de sauvegarde du patrimoine commun, en citant plusieurs projets à Istanbul, et notamment la question du mur de Théodose ou le projet de tunnel ferroviaire sous le Bosphore, avec ses éventuelles conséquences sur l'archéologie locale. Son rôle en tant qu'expert au sein de l'Agence Istanbul 2010 et en tant qu'acteur de la participation de la société civile dans ces projets, donne une idée précise des problèmes qui se posent lorsque les instances officielles et les décideurs n'associent pas un large public dans les projets liés au patrimoine.

Des discussions en tables rondes viennent clôturer la session. Au nombre de dix, elles reprennent les six thèmes principaux et sont menées dans les trois langues de travail du Forum: anglais, français et turc. Un compte-rendu des tables rondes de la session du matin, résumant les principaux points soulevés, figure à l'annexe 1.

## **2) Session de l'après-midi :**

La session de l'après-midi était consacrée au thème suivant : « **Le patrimoine – ressource de développement durable et de régénération locale** ».

Présidée par le Professeur Ahmet Insel, la session débute avec les interventions de Donovan Rypkema, Président de Heritage Studies International (Washington DC), du Professeur Xavier Greffe, Professeur de sciences économiques à l'Université de la Sorbonne (Paris), insistant sur la valorisation économique et le développement durable du patrimoine culturel, et Guido Licciardi, haut fonctionnaire à la Banque mondiale.

M. Rypkema s'attache à l'élan économique, et par là-même à la prospérité et la régénération locale, que peut induire le patrimoine. Il décrit le potentiel patrimonial comme un mélange de responsabilité environnementale, économique, sociale et culturelle. Si la régénération locale permet d'atteindre la responsabilité économique, seule la participation permet d'atteindre la responsabilité sociale et culturelle. Il insiste également sur l'importance du développement durable dans les communautés patrimoniales, pour permettre aux générations futures de définir leurs propres besoins. Il présente les avantages de la conservation du patrimoine pour les petites entreprises, qu'il voit comme une solution à la récession économique.

Le Professeur Xavier Greffe, éminent chercheur dans le domaine de l'économie culturelle, débute son intervention avec une présentation générale de la perception des « effets bénéfiques du patrimoine » ces 50 dernières années, soulignant que le tourisme était devenu la pierre philosophale de la conservation du patrimoine. Il explique ensuite les dangers de cette généralisation : la détérioration irréversible de l'environnement en raison des flux massifs de touristes, les inégalités entre les revenus générés par le tourisme (qui faisaient souvent l'objet d'un partage plus favorable au pays émetteur de touristes qu'aux sites qui les recevaient) etc. Il montre comment les débats sur le patrimoine ont rencontré ceux sur le développement durable, soulignant que l'absence de progression en parallèle des trois principaux volets du développement – économique, social et environnemental – conduirait à des blocages graves du caractère durable du patrimoine culturel.

Guido Licciardi de la Banque mondiale prend ensuite la parole pour sa présentation intitulée « L'initiative liée aux villes historiques et au patrimoine culturel » et dégage six points importants : la culture et le développement durable vont de pair et la Banque mondiale souligne dès lors le rôle que peuvent jouer la régénération des villes historiques et la conservation du patrimoine culturel dans la perspective d'un développement durable ; les « villes historiques » peuvent servir de vecteur du développement économique local ; les bénéfices économiques que les communautés locales les moins avancées peuvent retirer ; les sommes prêtées par la Banque mondiale pour la régénération des villes historiques et la conservation du patrimoine culturel sont en constante augmentation (4 milliards de USD au total depuis 1970); la Banque mondiale a mis en place un fonds d'affectation spéciale en 2000 pour aider au financement des projets ; l'UNESCO devient un partenaire officiel de la Banque mondiale.

Ces trois interventions sont suivies par cinq études de cas. Ulrich Borsdorf, directeur du Musée de la Ruhr en Allemagne fait une description très détaillée du Musée de la Ruhr. Après la fermeture de la mine de charbon de Zollverein en 1986, le site a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2002 et le nouveau Musée de la Ruhr a été inauguré en janvier 2010, à temps pour endosser son rôle en tant qu'une des trois capitales européennes de la culture cette année. Marcello Tagliente revient sur les nouvelles politiques et stratégies du ministère italien du patrimoine culturel, où il a la charge d'une direction. Zeynep Ahunbay, professeur d'histoire architecturale à l'université technique d'Istanbul présente l'un des projets majeurs de l'Agence 2010, « Inventaire du patrimoine culturel et économie culturelle à Istanbul », qui devrait s'achever en décembre 2010. Le projet consiste en un travail de cartographie culturelle qui sera ensuite publié en ligne. Il a l'ambition de devenir l'inventaire le plus exhaustif qui soit en matière de patrimoine culturel et historique à Istanbul. Christian Mourisard, adjoint au maire d'Arles et Président de l'association AVEC (Alliance des Villes Européennes de Culture) explique comment sa structure donne une dimension internationale à la création d'outils et de méthodes pour mesurer l'impact de l'utilisation durable des ressources patrimoniales. Enfin, Mme Mirela Mulalic-Handan, Responsable exécutive de la Commission pour la préservation des monuments nationaux de Bosnie-Herzégovine, expose le projet relatif à l'hôtel de ville de Sarajevo. Cette étude de cas illustre l'impact social et économique du Programme régional de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe dans le Sud-Est de l'Europe par l'intermédiaire du plan pour la mise en œuvre de projets de réhabilitation intégrée.

Comme lors de la session du matin, les interventions débouchent sur dix tables rondes axées sur six thèmes. Un compte-rendu synthétique des débats de la session d'après-midi, reprenant les principaux points soulevés, figure à l'annexe 2.

## Conclusions et remarques

### a) Remarques conclusives du Forum

Le premier concept majeur émergeant des interventions et repris lors des tables rondes repose sur la conviction que la **participation** est essentielle :

- participation aux décisions ayant trait à la conservation du patrimoine culturel,
- participation des différents groupes de la société, en insistant notamment sur l'importance des membres de la société civile et des jeunes générations,
- participation des groupes culturels/ethniques victimes d'exclusion sociale et culturelle,
- participation en vue de sensibiliser le grand public aux questions patrimoniales,
- la participation suppose la bonne transmission de la mémoire historique, en insistant, le cas échéant, sur les multiples sources du patrimoine culturel

L'**inclusion sociale et culturelle** des différents groupes et individus dans le processus décisionnel apparaît comme le deuxième concept majeur mis en lumière par le Forum. L'une des préoccupations essentielles des participants au forum tenait au règlement de diverses formes de conflits d'intérêts impliquant les nombreux acteurs intervenant dans les questions liées au patrimoine. Si le conflit d'intérêts est plus net s'agissant des objectifs des politiques publiques et de ceux de la société civile, d'autres groupes culturels peuvent aussi être concernés, comme ce peut être le cas lorsqu'il s'agit de recenser les biens patrimoniaux dans une zone donnée.

- Les politiques patrimoniales doivent être relayées et rendues accessibles aux niveaux local, national et international
- Des solutions pluralistes doivent être recherchées pour pouvoir parvenir à un consensus social
- Il faut utiliser les biens patrimoniaux existants au lieu d'investir dans de nouveaux
- Les partis politiques doivent être associés au processus décisionnel pour mettre en œuvre les propositions émanant de la sphère publique
- Il importe de se concentrer sur des projets locaux et non sur des projets d'ampleur mondiale et de grande envergure
- Le cas du site d'Allioni en Turquie est l'illustration typique des problèmes posés par les conflits d'intérêt : la participation est maintenue à son minimum et les politiques publiques ne parviennent pas à susciter un intérêt commun.

### b) Participation au 3<sup>e</sup> Forum européen du patrimoine

La participation au 3<sup>e</sup> Forum fut un succès tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

Les experts et acteurs professionnels de la plupart des pays du Conseil de l'Europe étaient représentés. Le ministère turc du Tourisme et de la Culture était représenté à deux niveaux (Chef de Division et Coordinateur national). Un nombre important de représentants de la société civile turque a également pris part au Forum.

### **c) Remarques générales à propos du programme**

Le programme, dense, a abordé de nombreuses questions sociales et politiques majeures liées au patrimoine culturel et naturel. Le nombre d'études de cas pourrait toutefois être limité à quatre lors des prochains forums. Les participants ont en effet indiqué que le temps consacré à la discussion libre sur les différents thèmes était insuffisant. Aussi est-il recommandé qu'une demie heure soit accordée au débat général après chaque session.

Il aurait été intéressant qu'un thème sur le partage d'expériences autour des décisions concernant des projets liés au patrimoine culturel soit inclus dans le programme. Cela aurait présenté un intérêt particulier pour les pays membres tels que la Turquie, dans lesquels les différentes parties prenantes n'ont pas toujours la possibilité de prendre part aux décisions fondamentales liées au patrimoine.

Si la mission première du Conseil de l'Europe est de promouvoir le respect des droits de l'homme, la pratique de la démocratie et la prééminence du droit ainsi que les forces vives de la culture et du patrimoine en tant que vecteur de la démocratie dans les sociétés européennes, il importe cependant de s'attarder sur les disparités observées dans les pratiques des différents Etats membres et de veiller à une harmonisation future dans ce domaine.

Defne Gursoy

Ahmet Insel

## Annexe 1

### Thèmes des tables rondes et compte-rendu synthétique : Session du matin

<b>Session du matin : L'engagement envers le patrimoine, facteur de participation et d'inclusion sociale</b>		
Table	Langue	Thème
1a	français	Pluri-appartenance culturelle et patrimoine commun : réflexion autour du Manifeste européen pour la multiple appartenance culturelle et la Convention de Faro
1b	anglais	Pluri-appartenance culturelle et patrimoine commun : réflexion autour du Manifeste européen pour la multiple appartenance culturelle et la Convention de Faro
2	anglais	S'inspirer de l'échec de certains projets patrimoniaux pour ouvrir de nouvelles perspectives
3a	anglais	Le patrimoine comme moyen de dépasser les conflits – partager les responsabilités
3b	anglais	Le patrimoine comme moyen de dépasser les conflits – partager les responsabilités
4a	anglais	Eveiller les jeunes à la conscience du patrimoine
4b	anglais	Eveiller les jeunes à la conscience du patrimoine
5a	français	L'engagement de la société civile pour inciter les décideurs publics à revitaliser les lieux patrimoniaux
5b	anglais	L'engagement de la société civile pour inciter les décideurs publics à revitaliser les lieux patrimoniaux
6	turc	L'engagement envers le patrimoine : participation et inclusion sociale/culturelle

#### **Thème 1 : Pluri-appartenance culturelle et patrimoine commun : réflexion autour du Manifeste européen pour la multiple appartenance culturelle et la Convention de Faro**

- Il est nécessaire d'assurer la mobilité et l'échange d'expertise entre les scientifiques, les fonctionnaires (bonnes pratiques)
- Aujourd'hui, le meilleur vecteur capable de favoriser la pluri-appartenance culturelle est le football: servons-nous en
- Les besoins matériels des individus brident souvent l'ouverture d'esprit et la capacité au changement ou à la découverte de nouvelles valeurs
- Le patrimoine européen commun ne peut être défini que plusieurs années après
- Les frontières sont des éléments modifiables qui ne devraient pas entrer en ligne de compte dans les décisions liées aux valeurs et communautés patrimoniales
- Le patrimoine immatériel joue un rôle très important dans le processus de pluri-appartenance culturelle.

## **Thème 2 : S'inspirer de l'échec de certains projets patrimoniaux pour ouvrir de nouvelles perspectives**

- Promouvoir la Convention de Faro comme un moyen de sensibiliser les communautés locales au patrimoine culturel
- Démocratiser l'interaction entre les groupes d'intérêt
- Utiliser des projets associant secteur public et privé
- Rechercher des bénéficiaires qui aillent au-delà du tourisme.

## **Thème 3 : Le patrimoine comme moyen de dépasser les conflits – partager les responsabilités**

- Mieux connaître le passé et l'histoire ainsi que la diversité et sensibiliser le public à ces aspects
- Les pouvoirs publics devraient s'impliquer en prenant des mesures adaptées
- Intégrer le patrimoine culturel dans la consolidation de la paix, la démocratie sociale, la participation civile et la résolution des conflits
- Hiérarchiser le patrimoine commun à différents groupes ethniques
- Encourager les échanges entre jeunes afin qu'ils apprennent à mieux se connaître
- Prévoir davantage de forums et d'espaces de débat
- Inviter la société civile à être ouverte à de nouvelles solutions
- Elaborer un code de déontologie pour la protection du patrimoine.

## **Thème 4 : Eveiller les jeunes à la conscience du patrimoine**

- Parler la même langue que les jeunes en utilisant : les logos Google, Facebook, les applications pour Iphone...
- Associer les jeunes aux projets
- Faire connaître le patrimoine culturel aux parents et aux enfants par le biais de manifestations publiques, de participation à des concours et autres événements, en dehors des musées et institutions officielles
- Organiser un échange d'expériences entre jeunes dans un musée dans le cadre d'une exposition
- Utiliser les médias sociaux comme moyen de diffusion des valeurs auprès des jeunes générations
- Associer les jeunes aux projets liés au patrimoine culturel
- Solliciter des célébrités pour attirer les jeunes
- Prévoir des manifestations organisées dans le cadre d'« une nuit au musée » pour attirer les jeunes.

## **Thème 5: L'engagement de la société civile pour inciter les décideurs publics à revitaliser les lieux patrimoniaux**

- Les ONG ont des priorités et des préoccupations différentes : elles sont créées à l'initiative des citoyens ou des collectivités locales
- Pour les ONG qui gèrent des fonds, l'éthique est un aspect fondamental
- Renforcer la capacité des ONG en soutenant leur action
- Les ONG peuvent facilement être suspectées sur leurs intentions ; il est essentiel qu'elles soient diversifiées et représentatives dans leur composition
- La société civile peut dans une certaine mesure changer les choses. Des facteurs d'ordre économique ou politique peuvent toutefois gêner la bonne marche des ONG.

## Annexe 2

### Thèmes des tables rondes et compte-rendu synthétique : Session de l'après-midi

<b>Session de l'après-midi Le patrimoine – ressource de développement durable et de régénération locale</b>		
<b>Table</b>	<b>Langue</b>	<b>Thème</b>
1a	anglais	Des projets patrimoniaux pour la croissance économique et combattre la pauvreté
1b	anglais	Des projets patrimoniaux pour la croissance économique et combattre la pauvreté
2a	anglais	Le « lieu » comme ressource du développement local
2b	anglais	Le « lieu » comme ressource du développement local
3	anglais	Bonne gouvernance d'un patrimoine local pluriculturel
4	français	L'apport de projets frontaliers à la régénération des régions
5a	français	Les différentes valeurs du patrimoine – méthodes et stratégies d'utilisation
5b	anglais	Les différentes valeurs du patrimoine – méthodes et stratégies d'utilisation
6	turc	Le patrimoine – ressource de développement durable et de régénération locale

#### **Thème 1 : Des projets patrimoniaux pour la croissance économique et combattre la pauvreté**

- Le risque : que le patrimoine fige le tissu social/économique d'une localité
- Il est de la responsabilité des pouvoirs publics d'investir dans le patrimoine, notamment dans les quartiers les plus pauvres, ce qui permet de réaliser des économies d'échelle
- Faire en sorte que le public s'intéresse davantage à la valeur du patrimoine (par le biais de programmes de télévision)
- Mettre en place des incitations fiscales à l'intention des municipalités et des entreprises
- Il importe d'avoir plus largement recours aux instruments financiers tels que les incitations fiscales pour les propriétaires privés, les subventions, les microcrédits, de manière à associer la société civile de manière concrète
- Associer les plus démunis à la recherche de solutions par le biais de programmes axés sur la pauvreté, de mesures opposées au déplacement, de l'art comme moyen de favoriser la participation des personnes vulnérables
- Reconversion – trouver un juste équilibre entre conservation et reconversion
- Des moyens d'intervention et des lois sur la régénération doivent être élaborés en Turquie ; il importe de consulter tous les destinataires
- Etant donné la réduction des budgets publics, l'implication du secteur privé est plus que jamais essentielle.

## **Thème 2 : Le « lieu » comme ressource du développement local**

- L'histoire fait le lieu. Et les individus font son identité.
- Le lieu doit pouvoir exprimer son identité tout en restant capable de se redéfinir
- Le lieu est essentiel au développement local. La mémoire fonctionnant de manière topographique, mémoire et identité sont indissociables
- Enseigner l'histoire locale aux écoliers, développer une conscience locale et une approche pédagogique de l'histoire incitant à découvrir des aspects méconnus de l'histoire, loin des programmes officiels
- Favoriser la participation locale à la construction de la mémoire et aux décisions concernant les stratégies patrimoniales
- La limite entre conservation et revalorisation est différente dans chaque cas
- Dès la conception d'un projet, il importe de veiller à ce qu'il réponde à un besoin local, qu'il soit durable et qu'il puisse être source de recettes
- D'un point de vue économique, la durabilité doit privilégier une vision à long terme et envisager les coûts de fonctionnement sur le long terme
- A l'instar des routes du vin ou de l'huile en France, les manifestations culturelles doivent refléter le petit patrimoine et permettre d'intégrer les sites et musées dans des projets plus ambitieux
- Associer la population dès le départ pour encourager la production de biens locaux.

## **Thème 3 : Bonne gouvernance d'un patrimoine local pluriculturel**

- Bien garder à l'esprit le rôle prépondérant que joue le contexte ainsi que répercussions que peuvent avoir les conflits et les situations d'après-conflit
- Des instruments juridiques sont nécessaires et les pouvoirs publics ont un rôle à jouer. L'expertise est un atout précieux
- Les travaux DOIVENT s'inspirer des bonnes pratiques
- Si la planification et la coordination ne sont opérées qu'entre le gouvernement central et local, des erreurs seront inévitablement commises
- La participation des parties prenantes et autres partenaires concernés est indispensable ; la prise de décision ne doit pas suivre une approche « top-down ».

## **Thème 4 : L'apport de projets frontaliers à la régénération des régions**

- Compte tenu de la situation actuelle, il est difficile d'être généreux
- Quoiqu'il en soit, que l'on soit d'accord ou non, cette histoire est partagée
- L'Europe doit valoriser les projets transfrontaliers, en mettant par exemple en place des itinéraires culturels
- Il est nécessaire de préciser clairement le modérateur d'un projet
- Importance de la jeunesse
- Les projets transfrontaliers supposent une vision transcontinentale, comme dans les projets de la Méditerranée.

## **Thème 5 : Les différentes valeurs du patrimoine – méthodes et stratégies d'utilisation**

- Attention, le patrimoine ne règle pas tous les problèmes. Il convient d'être prudent.
- En termes de valeur politique, le patrimoine permet d'établir le dialogue mais il importe que toutes les parties prenantes y soient associées en sachant que les intérêts peuvent être très différents
- S'il peut donner des droits, le patrimoine peut aussi donner lieu à des systèmes de gouvernance pour chaque projet spécifique, instaurant un dialogue qui enrichira notre vision en termes de moyens et d'outils
- Le patrimoine risque de s'atrophier si nous le figeons par des inventaires ou des listes ; n'oublions pas que les valeurs évoluent avec le temps
- Rôle joué par les bénévoles et les associations : ils déterminent la valeur collective et aident à la réaliser.

- En période de récession, les collectivités locales ont tendance à moins s'investir, tout comme l'Etat central
- Le patrimoine culturel est porteur de nombreuses valeurs. La valeur symbolique du patrimoine ne saurait être contrôlée
- Quelle place donner aux biens culturels qui n'ont plus de valeur mais qui restent symboliques pour les populations locales et la communauté internationale (par ex. le pont de Mostar)
- Veiller au maintien des valeurs par le biais de conventions et de législations nationales, en corrélation avec d'autres législations (i.e. dans la planification et l'environnement)
- Il importe de s'appuyer sur les médias et sur les spécialistes pour valoriser l'image du patrimoine mais encore faut-il convaincre les politiques et les acteurs économiques
- Importance de la recherche, de la documentation, de la présentation et de l'interprétation.